

LA SECURITÉ SOCIALE :

**HÔPITAL, MATERNITÉS,
ALLOCATIONS FAMILIALES,
RETRAITES, ...**

Grossesse, accident de sport, maladie, suivi médical des enfants, opération, allocations familiales, handicap, retraite, prévention, accident de voiture, urgences, rééducation, ambulance, accident du travail, médecin, spécialiste, scanner, médicaments ...

**En toutes circonstances
la Sécurité sociale
est aux côtés de toutes
les générations
de toute la famille**

Il a fallu plus d'un siècle de luttes
pour la conquérir

**LA SÉCURITÉ SOCIALE RÉDUIT
LES INÉGALITÉS,
ELLE EST AU CŒUR
DE NOTRE MODÈLE SOCIAL**

**LA SÉCURITÉ SOCIALE A ÉTÉ INSTAURÉE PAR ORDONNANCE
LE 4 OCTOBRE 1945 :**

« Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature... »

- Assurance créée par les SALARIÉS avec leurs cotisations, elle a été progressivement étendue à tout le monde
- C'est notamment grâce à la Sécurité sociale que la mortalité infantile a diminué et que l'espérance de vie a augmenté.

Les 4 branches de la Sécurité sociale :

- ▶ *La branche maladie (maladie, maternité, invalidité, décès) ;*
- ▶ *La branche accidents du travail et maladies professionnelles ;*
- ▶ *La branche vieillesse et veuvage ;*
- ▶ *La branche famille (allocations familiales, handicap, logement...).*

DÉFENDONS LA SÉCURITÉ SOCIALE !

- Jamais acceptée par le MEDEF, la droite,... car les cotisations échappent à la spéculation, **la Sécurité sociale est en danger.**
- Avec la crise, les déficits, **la politique « d'économies » et de privatisation s'accélère. La Sécurité sociale fait partie du plan d'austérité.**

LES FRANCHISES **ET DÉREMBOURSEMENTS** **S'EMPIENT...**

Déjà 10 millions d'assurés sociaux retardent ou renoncent aux soins

- ▶ Franchises sur les médicaments, le transport sanitaire...
- ▶ Franchise de 18 euros: sur les actes médicaux d'un montant égal ou supérieur à 91 euros
- ▶ Forfait hospitalier de 18 € par jour
- ▶ Déremboursements de médicaments « de confort », puis « au service médical rendu insuffisant » puis...
- ▶ Dépassements d'honoraires de plus en plus importants....

...NOUS DEMANDONS
LEUR SUPPRESSION !

LA LOI BACHELOT SUR L'HÔPITAL ET LE MÉDICO-SOCIAL :

- **Est une loi de RATIONNEMENT DES SOINS :** les suppressions de postes, les fusions, fermetures, de services, hôpitaux, maternités...s'accélèrent
- **Est une loi de PRIVATISATION :** tout est fait pour que ce qui est rentable soit transféré au privé
 - ▶ Plus de 100 000 lits fermés depuis 1992
 - ▶ L'IVG de plus en plus difficile
 - ▶ Des dizaines de milliers de suppressions d'emplois en France, 4 000 à l'AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris)
 - ▶ Le gouvernement a de nouvelles réformes en projet, la prise en charge de la dépendance par des assurances privées, le transfert aux assurances complémentaires du remboursement à 100 % des ALD (longues maladies)...

**NOUS DEMANDONS L'ABANDON
DE TOUT PROGRAMME
DE RÉGRESSION ET DE SANCTIONS,
À L'AP-HP COMME PARTOUT**

***LA SANTÉ
N'EST PAS
UN COÛT,
MAIS
LE MEILLEUR
INVESTISSEMENT***

Plate-forme du Collectif national contre les franchises, pour l'accès aux soins partout et pour tous et pour une Sécurité sociale solidaire

Nous sommes pour :

- ▶ une protection sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », gérée par les salariés eux-mêmes, ouverte à toute la population, financée par la cotisation sur tous les salaires et autres éléments de rémunération, d'autres financements comme la taxation des revenus financiers devant être débattus
- ▶ une évolution vers la suppression de tous les restes à charge
- ▶ la prise en charge de la dépendance dans le cadre de la sécurité sociale
- ▶ un système public de santé (incluant les soins primaires, la prévention, l'information, la lutte en amont contre les causes des maladies), développé sur tout le territoire, doté de moyens suffisants pour répondre aux besoins de toute la population, s'appuyant sur des hôpitaux et maternités de proximité
- ▶ un secteur psychiatrique public coordonnant et assurant la continuité des soins.
- ▶ la définition démocratique des besoins de la population associant usagers, professionnels, élus... sur un même plan d'égalité
- ▶ l'augmentation du nombre de professionnels de santé formés, un haut niveau de recrutement et l'exigence d'une répartition équilibrée sur tout le territoire
- ▶ une recherche publique indépendante
- ▶ un contrôle public des laboratoires pharmaceutiques

Nous demandons la suppression :

- ▶ des franchises et autres forfaits, dont le forfait hospitalier
- ▶ des dépassements d'honoraires et du secteur optionnel
- ▶ du déremboursement des médicaments
- ▶ des restrictions sur les Affections de Longue Durée (ALD), la Couverture Maladie Universelle (CMU) et l'Aide Médicale d'Etat (AME).
- ▶ de la tarification à l'activité (T2A)

Nous refusons :

- ▶ tout transfert de prestations de l'assurance-maladie obligatoire vers les complémentaires
- ▶ les exonérations de la part patronale des cotisations sociales
- ▶ la taxation des indemnités des accidentés du travail
- ▶ les suppressions d'emplois hospitaliers, les fermetures d'activités et de services dont la disparition programmée de 182 blocs opératoires supplémentaires
- ▶ le démantèlement de la psychiatrie publique et toute instrumentalisation sécuritaire de celle-ci
- ▶ que l'hôpital soit géré comme une entreprise

Nous exigeons : l'abrogation de la loi HPST (Bachelot)